

Le pouvoir absolu du Roi Louis XIV

«Toute puissance, toute autorité réside dans la main du roi. Tout ce qui se trouve dans l'étendue de nos Etats nous appartient. Les rois sont seigneurs absolus.

J'ai décidé de ne pas prendre de Premier ministre, rien n'étant plus indigne que de voir, d'un côté, toutes les fonctions et de l'autre, le seul titre de roi. Il fallait faire connaître que mon intention n'était pas de partager mon autorité.»

Louis XIV, 1661.